

## Le mot du Maire

Au revoir 2023, bienvenue 2024.

Cette année passée nous aura montré encore une fois qu'il est impossible de prédire l'avenir.

Notre monde pensait tirer les enseignements du passé et ne plus refaire les mêmes erreurs et bien non, la cupidité de l'homme est plus forte que tout. On fait la guerre, on détruit la nature, on soumet le peuple, on le manipule avec l'aide des médias. Que nous réserve t 'on ?

Notre village a été animé sur une bonne partie de l'année par les travaux de voiries mais le résultat nous a vite fait oublier cette gêne. Le terrain de jeux est en cours de finalisation et d'autres travaux sont en prévision sur la commune tels que la réfection de la voirie du Chemin des vignes, l'installation de la vidéoprotection, l'agrandissement et la mise aux normes de la salle F. Istria. Nous allons également avancer sur le projet de la maison « Pincemaille » où le permis de construire verra le jour cette année et les travaux débuteront début 2025.

Notre pays traverse depuis plus d'un an les prémices d'une crise économique avec des augmentations importantes des énergies et de nombreux produits alimentaires. La course au profit et la spéculation en sont les principaux responsables. De nombreux faits divers nous alertent sur l'évolution insécuritaire dans notre pays. Nos dirigeants ne semblent pas très enclins à s'occuper sérieusement de ces problèmes.

Notre avenir est lié aux décisions prises par l'Union Européenne. Les élections européennes sont un enjeu important pour l'avenir de notre pays, en effet les décisions prises par cette institution sont directement liées à notre vie future. Celles-ci pèsent directement sur notre économie, nos valeurs, notre identité, nos coutumes, notre pouvoir d'achat et tout ce qui régit notre vie de tous les jours. Notre avenir, le devenir de la France repose uniquement sur les épaules de nos élus européens c'est pourquoi il est important d'être bien défendu.

Si nous voulons garder notre souveraineté il est important de bien choisir ses représentants et pour ce faire il faut bien sûr se rendre aux urnes le 9 juin prochain quel que soient vos convictions. Le rendez-vous est important autant pour vous que pour l'avenir de vos enfants !

Après un tour d'horizon bien sombre sur notre monde mais qui je n'en doute pas, va s'éclaircir, et s'ouvrir sur une nouvelle année pleine d'espoir. Je vous présente tous mes vœux pour 2024.

Votre Maire,

Hervé Gaudé

### Sommaire

Le mot du Maire	P. 1	Collectes	P.8 & 9
Mémento	P. 2	Infos générales	P.10 à 14
C.R conseils municipaux	P. 3 & 4	Police municipale	P.15
Etat Civil	P. 5	Infos diverses	P.16 à 23
Civisme	P. 6 & 7	Associations	P.24 à 37
		École de la Fontaine	P.38 à 40

## MAIRIE

Adresse : 33, rue Principale  
57640 MALROY  
Tél/Fax : 03 87 77 89 36  
E-mail : contact@malroy.fr  
Horaires d'ouverture :  
Lundi de 17 h à 18 h  
Jeudi de 10 h à 12 h

## URGENCES

SAMU : 15  
Gendarmerie : 17 ou 03.87.77.91.02  
Pompiers : 18  
Police municipale : 06.08.37.12.05  
Médigarde : 0820.33.20.20

## Communauté de Communes

Communauté de Communes  
Rives de Moselle  
Adresse : 1, place de la Gare  
57280 MAIZIERES LES METZ  
Tél. 03.87.51.77.02  
Site internet : www.rivesdemoselle.fr

## Syndicat Intercommunal Scolaire de Failly

1, route de Vrémy - 57640 FAILLY  
Tél. 03.87.76.78.33

## Regroupement scolaire

7, chemin de Préchy - 57070 VANY  
Tél. 03.72.48.01.63  
Tél. 03.72.48.01.62 (Périscolaire)

## Assainissement :

SUEZ Eau France SAS  
Tél. 09.77.408.408 - 7j/7 - 24h/24

## Déchèterie :

Voir page 13

# ASSOCIATIONS

## LA MARIA POLITE

Présidente : Mme Jenny FABBRI  
Adresse : 12 rue Principale  
57640 MALROY  
Email : lamariapolite@gmail.com  
Tél : 06.30.14.37.99  
Facebook : La Maria Polite

## LES HEURES D'AMITIÉ

Présidente : Mme Anne SCHMITT  
Adresse : 75 rue Principale  
57640 MALROY  
Tél : 03.87.77.72.41 ou 06.86.69.22.61  
Email : schmitt.anne1@orange.fr

## A.S. MALROY

Co -Présidents : M. Baptiste REMY  
& Yohan POTRON  
Tél : 06.88.26.44.40  
Tél : 06.26.94.47.44

## MAC by Raph (muscultation)

Président : M. Christophe ZANNOL  
Adresse : 2 rue de la Moselle  
57640 ARGANCY  
Tél : 06.08.23.31.47

## Gestion Salle des fêtes F.ISTRIA

Président : M. Aloyse CAISSUTTI  
Adresse : 31 chemin de la Croisette 57640 MALROY  
Tél. 06.72.55.24.60

# Les essentiels des conseils

## Séance du 16 janvier 2023

### Attribution du marché d'enfouissement des réseaux - 2<sup>ème</sup> tranche

Le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché d'enfouissement des réseaux 2<sup>ème</sup> tranche (rue Principale du n° 4 au n° 56, rue de l'Ecole, chemin du Pignon) aux entreprises EIFFAGE (pour le lot 1 - réseaux secs) et Jean LEFEBVRE (pour le lot 2 - voirie).

## Séance du 27 mars 2023

### Taxes communales

Le Conseil Municipal décide de maintenir pour 2023 le taux des taxes communales égal à ce qu'il était en 2022.

Le taux de la taxe foncière pour le bâti du département est ajouté à celui de la commune, ce qui donne :

Foncier bâti : 23.00 %      Foncier non bâti : 26.02 %      Taxe d'habitation : 7.68%

### Budget primitif

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif qui s'équilibre à :

- 2 214 296.77 € en dépenses et recettes de fonctionnement,
- 2 953 140.77 € en dépenses et recettes d'investissement.

### Lancement appel d'offres travaux de rénovation de la salle F. ISTRIA

Le Conseil Municipal approuve le lancement de l'appel d'offres pour la rénovation de la salle F. ISTRIA.



## Séance du 9 juin 2023

### Achats de terrains

Le Conseil Municipal décide d'acquérir une partie du terrain de la parcelle section 2 n° 26 afin de créer une aire de retournement chemin du Pignon.

Le Conseil décide aussi d'acheter la parcelle section 2 n° 146 afin d'accroître la largeur de la voirie chemin du Pignon.

Enfin, le Conseil décide d'acquérir une partie de la parcelle section 1 n° 99 pour élargir la voirie pour permettre un accès plus aisé chemin de la Moselle.



## Séance du 23 octobre 2023

### **Chasse communale**

Le Conseil Municipal a décidé de renouveler le bail de chasse communal pour la période 2024-2033 en convention de gré à gré avec le locataire sortant, M. Jean-Christophe DUCHET.

### **Fin de l'extinction de l'éclairage public**

L'extinction totale de l'éclairage public n'a pas apporté les économies escomptées. De plus, le changement de candélabres sur la partie Nord du village (passage en LED) permettent de régler l'intensité lumineuse sans extinction totale. Le Conseil Municipal décide donc de mettre fin à l'extinction totale de l'éclairage public de minuit à 6 heures du matin.

### **Demande de subvention pour la rénovation/extension de la salle F. ISTRIA**

Le Conseil Municipal a décidé de solliciter la Préfecture et le Département dans le cadre d'une demande de subvention pour la rénovation et l'extension de la salle F. ISTRIA.

### **Demande de subvention pour la mise en place du système de vidéo-surveillance**

Le Conseil Municipal a décidé de solliciter la Préfecture, le Département et la Région Grand Est dans le cadre d'une demande de subvention pour la mise en place d'un système de vidéo-surveillance au sein de la commune.



## Séance du 11 décembre 2023

### **Zones d'Accélération des Energies Renouvelables**

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas proposer de zones d'accélération des énergies renouvelables. En effet, la commune ne possède pas de parcelle de terrain suffisamment grande pouvant accueillir de tels dispositifs et permettre un fonctionnement optimum.





## MARIAGES

Le 01 Avril 2023

**Madame Lisa HOFMANN &  
Monsieur Florian L'HUILLIER**

## NAISSANCES

Le 17 octobre 2023

**Noham Saïd KADOUCHE**



## DÉCÈS

Le 15 janvier 2023

**Monsieur Roland CHOQUE**



## RAPPEL PROPRETÉ

### Les déjections canines, ça se ramasse !

Chacun apprécie que notre village soit propre et accueillant.

Pour cela, la commune de **Malroy** a publié un arrêté municipal concernant le ramassage des déjections canines sur le domaine public.

Ainsi il est **obligatoire**, pour les personnes accompagnées d'un chien, de procéder immédiatement au **ramassage des déjections** que son animal abandonne sur la voie publique ou sur les espaces verts. Tout manquement à cette obligation entraînera une **contravention pouvant aller jusqu'à 750€** (articles R 634-2 et L 131-13,4° du code pénal)

Il convient d'être en possession d'au moins 2 sacs de ramassage lors de vos promenades quotidiennes. **Une amende pouvant aller jusqu'à 38€** sera appliquée en cas de non-respect lors d'un contrôle. (articles R 610-5).

Des **distributeurs de sacs** prévus à cet effet sont **mis gratuitement à disposition** dans l'ensemble du village. Les sacs une fois utilisés, doivent être déposés dans une **poubelle** et **non pas dans les caniveaux ni sur le bord des trottoirs**.

Pour information **Le Maire** ; s'il le constate, a le pouvoir de verbaliser tout **comme les forces de l'ordre** n'importe quel contrevenant.

Toute personne relevant un manquement à ce sujet est invitée à en faire part à la mairie afin de pouvoir intervenir auprès de la personne concernée.



## TRANQUILITÉ

Tout au long de l'année, nous vous rappelons quelques règles pour la tranquillité de tous :

- pas de feux de broussailles ou autres
- pas de tondeuses ou engins sonores en dehors des heures autorisées :
  - Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h
  - Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
  - Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

## NEIGE - FEUILLES MORTES

Petit rappel :

Il appartient aux propriétaires ou locataires de déneiger et de balayer les feuilles mortes devant leur habitation.



# DON DE SANG

AMICALE DES DONNEURS DE SANG  
BENEVOLES  
RIVE DROITE ENNERY ET SES  
ENVIRONS



Argancy Olgy Ruy - Ay sur Moselle -  
Chailly lès Ennery - Ennery  
Flévy - Malroy - Rurange lès Thionville  
Montrequienne - Trémery

Présidente : Mme Christine HOFFMANN

**Donner son sang, un acte généreux qui permet chaque année de soigner 1 million de malades.**

**1 heure**, le temps qu'il faut pour un don de sang.  
**3**, le nombre de vies sauvées avec un don de sang.

**Prenez rendez-vous pour limiter son temps d'attente.**

- Une application **Don de Sang**.
- Un site [Accueil | Mon RDV Don de Sang \(sante.fr\)](#)

## Dates prévisionnelles des collectes en 2024

Dates	Localités	Salle	horaires
Mardi 23/01/2024	TREMERY	Salle Arcabas	15h00 – 19h00
Mercredi 20/03/2024	ARGANCY	Salle des fêtes	15h30 – 19h00
Mercredi 22/05/2024	ENNERY	Espace 17	15h00 – 19h00
Mardi 23/07/2024	MONTREQUIENNE	Centre socioculturel	15h30 – 19h00
lundi 30/09/2024	AY SUR MOSELLE	M. J. C.	15h30 – 19h00
Mardi 26/11/2024	FLEVY	Salle polyvalente intercommunale	15h30 – 19h00

**Le saviez-vous ? L'hémochromatose : dès 30 ans, pensons au dépistage !**

L'hémochromatose est une maladie génétique qui se caractérise par une surcharge en fer alimentaire dans l'organisme. Si elle n'est pas décelée, elle peut détruire progressivement certains organes vitaux comme le foie, le cœur, le pancréas, les articulations, occasionnant à terme des dommages irréversibles.

A ce jour, de nombreux malades ne savent pas qu'ils sont atteints et découvrent la maladie souvent trop tard, une fois les symptômes installés. Pourtant, lorsqu'elle est prise en charge précocement, un traitement efficace par saignées va permettre d'empêcher la survenue de toutes les complications. L'excès en fer dans l'organisme va progressivement s'éliminer, le patient peut mener une vie tout à fait normale.

## UNE ROSE UN ESPOIR

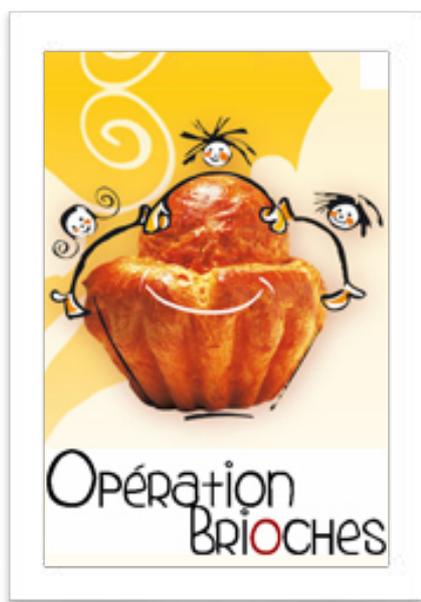


70 motards étaient de passage dans notre village le dimanche 30 avril 2023.

Les bénévoles présents ont pu les accueillir à la salle des fêtes. La mairie a offert café, boissons et brioches pour ravitailler l'ensemble des courageux motards.



## BRIOCHES DE L'AMITIÉ



Cette année, nous n'avons pas fait la ronde des brioches de l'amitié.

En effet, les bénévoles qui se chargeaient de la distribution n'étaient pas disponibles et personne n'a pris le relais.

Pour l'année à venir, nous recherchons des volontaires pour poursuivre cette belle action au profit de l'AFAEDEM qui aide les personnes en situation de handicap intellectuel et moteur et qui finance des centres parents enfants.



## DATE À RETENIR

Voeux du Maire le  
vendredi 19 janvier 2024 à 19 heures  
à la salle des fêtes F. Istria.

## ASSAINISSEMENT

En cas de problème concernant l'évacuation des eaux usées, il faut contacter la société **SUEZ Eau France SAS** au **09.77.408.408**.

Rappel important : il ne faut jeter que du papier toilette dans les WC pour un fonctionnement optimum du réseau d'assainissement.

Les rouleaux (même biodégradables), lingettes, couches, protections féminines rejoignent les bacs prévus pour les ordures ménagères.



## PLANNING BALAYAGE DES RUES

Le balayage des rues auront lieu :

VENDREDI 12 JANVIER 2024  
MERCREDI 14 FEVRIER 2024  
MERCREDI 13 MARS 2024  
VENDREDI 12 AVRIL 2024  
VENDREDI 17 MAI 2024  
VENDREDI 14 JUIN 2024

VENDREDI 12 JUILLET 2024  
MERCREDI 14 AOUT 2024  
VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2024  
VENDREDI 11 OCTOBRE 2024  
VENDREDI 15 NOVEMBRE 2024  
VENDREDI 13 DECEMBRE 2024

Merci de ne pas stationner vos véhicules le long du trottoir à ces dates afin de faciliter le passage de la machine.

## URBANISME : Pas de travaux sans autorisation

Toute modification extérieure d'habitation :

- Construction d'une extension, d'une véranda
- Ravalement de façade (même si la teinte ne change pas)
- Remplacement de fenêtre(s), toiture, volet(s)
- Démolition
- Construction ou remplacement de clôture

-Création d'une nouvelle ouverture (porte, fenêtre, fenêtre de toit, etc)

doivent faire l'objet d'une autorisation par le biais d'une déclaration préalable de travaux, permis de construire ou permis de démolir, ceci pour que ces travaux soient conformes au document d'urbanisme (PLU de juillet 2017) en vigueur sur la commune.



# COLLECTE DES DÉCHETS



La distribution des sacs se fera à compter du **jeudi 4 janvier 2024** en mairie aux heures d'ouverture :

le lundi de 17 h à 18 h  
et le jeudi de 10 h à 12 h.

## OBJETS ENCOMBRANTS

Pour ces objets, merci de consulter le calendrier 2024 du tri et de la prévention distribué par la Communauté de Communes RIVES DE MOSELLE.



# DÉCHÈTERIES - HORAIRES

**Horaires d'hiver (effectifs du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars de l'année suivante inclus)**

Ennery	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	10h - 12h	Fermée
Mercredi	Fermée	14h - 17h
Jeudi	10h - 12h	Fermée
Vendredi	10h - 12h	14h - 17h
Samedi	10h - 17h	

Maizières Les Metz	Matin	Après-midi
Lundi	10h - 12h	Fermée
Mardi	Fermée	14h - 17h
Mercredi	10h - 12h	Fermée
Jeudi	Fermée	14h - 17h
Vendredi	10h - 12h	14h - 17h
Samedi	10h - 17h	

Richemont	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	14h - 17h
Mardi	10h - 12h	Fermée
Mercredi	Fermée	14h - 17h
Jeudi	10h - 12h	Fermée
Vendredi	10h - 12h	14h - 17h
Samedi	10h - 17h	

Talange	Matin	Après-midi
Lundi	10h - 12h	14h - 17h
Mardi	10h - 12h	14h - 17h
Mercredi	10h - 12h	14h - 17h
Jeudi	10h - 12h	14h - 17h
Vendredi	10h - 12h	14h - 17h
Samedi	10h - 17h	

**Horaires d'été (effectifs du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre inclus)**

Ennery	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	9h - 12h	Fermée
Mercredi	Fermée	14h - 18h
Jeudi	9h - 12h	Fermée
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 18h	

Maizières Les Metz	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	Fermée
Mardi	Fermée	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	Fermée
Jeudi	Fermée	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 18h	

Richemont	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	14h - 18h
Mardi	9h - 12h	Fermée
Mercredi	Fermée	14h - 18h
Jeudi	9h - 12h	Fermée
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 18h	

Talange	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	14h - 18h
Mardi	9h - 12h	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h
Jeudi	9h - 12h	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 18h	

## Aide à la précarité énergétique

12 millions de français souffrent de précarité énergétique.

Parfaitement consciente de cette problématique, la Communauté de Communes accompagne depuis de nombreuses années les habitants du territoire dans leurs travaux de rénovation (dispositif Riv Renov'):

-  Isolation de la toiture
-  Isolation thermique extérieure
-  Ravalement de façade
-  Remplacement des menuiseries extérieures
-  Remplacement du système de chauffage

 Vous souhaitez en savoir plus ? Rendez-vous sur le site [www.rivesdemoselle.fr](http://www.rivesdemoselle.fr)

 Autre astuce: n'hésitez pas à contacter l'ALEC du Pays Messin qui pourra également vous accompagner dans la recherche d'économies d'énergie.

## Rives de Moselle vous accompagne dans l'achat de votre premier logement

*Connaissez-vous le dispositif « pass logement » ?* Depuis 2019, la Communauté de Communes Rives de Moselle accompagne les ménages qui acquièrent leur premier logement !

*Qui peut en bénéficier ?* 🤔

Les ménages primo-accédants (qui n'ont jamais été propriétaires par le passé) et qui respectent les plafonds du prêt à taux zéro en vigueur

*Comment obtenir cette aide ?*

  Téléchargez le formulaire sur le site internet [rivesdemoselle.fr](http://rivesdemoselle.fr)

*Quelles sont les dépenses éligibles ?*

Le dispositif a vocation à financer l'acquisition d'un bien neuf ou ancien sur l'une des 20 communes de Rives de Moselle

? Une question  [habitat@rivesdemoselle.fr](mailto:habitat@rivesdemoselle.fr)

## Rives de Moselle vous aide à acheter un vélo

**Prolongation du dispositif d'aide à l'achat de vélos.** Cette aide financière est proposée aux personnes résidant dans la Communauté de Communes.

Tous les vélos neufs ou d'occasion sont concernés : vélos électriques, vélos cargos, vélos pliants, vélos traditionnels, ...

### Qui peut en bénéficier ?

Les personnes âgées de plus de 18 ans habitant dans une des 20 communes du territoire. Les personnes morales sont exclues du dispositif.

Attention, les vélos achetés auprès de particuliers sont exclus. Vous devez donc vous adresser à un professionnel avec délivrance d'une facture.

### Montant de la subvention, pour un équipement neuf ou d'occasion.

#### Vélo à assistance électrique, cargo, pliant, neuf ou d'occasion :

- 20 % du prix d'achat TTC du vélo plafonné à 200 € sans conditions de ressources.
- **Fabrication française** : 20 % du prix d'achat TTC du vélo plafonné à 300 € sans conditions de ressources.

#### Vélo classique :

- 20 % du prix TTC du vélo plafonné à 100 € sans conditions de ressources.
- **Fabrication française** : 20 % du prix d'achat TTC du vélo plafonné à 150 € sans conditions de ressources.

### Comment faire ?

Téléchargez votre dossier sur le site Rives de Moselle, renvoyez-le accompagné des justificatifs demandés :

- Par mail : [t.aubry@rivesdemoselle.fr](mailto:t.aubry@rivesdemoselle.fr)
- Par courrier :

**CC Rives de Moselle**

**1 place de la Gare**

**57280 MAIZIÈRES-LES-METZ**



# POLICE MUNICIPALE

Le bilan de l'année 2023 est positif quand bien même quelques faits de délinquance ont été constatés sur la commune. Malgré notre présence et celle de la Gendarmerie Nationale, il n'est malheureusement pas possible d'empêcher tout fait de délinquance. Les surveillances quotidiennes de ces deux services ont toutefois permis de préserver votre cadre de vie.

En ce début d'année 2024, les nouveaux aménagements réalisés par la municipalité seront bientôt terminés (matérialisation de places de stationnement, instauration d'un panneau « sens interdit », limitation de l'ensemble de la commune à 30km /h...). Les agents de la Police Municipale mutualisée vont donc être présents plus régulièrement pour rappeler à chacun les règlementations mises en place. Nos interventions se dérouleront en 2 phases : une phase de prévention puis une phase de répression. Nul doute que la première phase permettra déjà de faire prendre conscience à chacun de leurs obligations.

En plus des différents contrôles qui seront réalisés dans le cadre de ces aménagements, nous vous rappelons que le savoir-vivre est une règle essentielle en société et qu'il conviendrait donc de ramasser systématiquement les déjections laissées par votre chien sur la voie publique. De même, les chiens doivent être tenus en laisse, ils ne doivent pas pouvoir s'échapper de vos habitations ni être présents dans les aires de jeux réservées aux enfants. Il arrive encore trop souvent que des signalements nous parviennent.

Le respect de toutes ces règles s'impose à toutes et tous, pour le bien-être de l'ensemble des habitants, sous peine de sanction.

Nous restons à votre écoute pour toute demande ou problème. En cas de besoin, n'hésitez pas à nous contacter au **06.08.37.12.05** ou à par email à : [pm.ennery@wanadoo.fr](mailto:pm.ennery@wanadoo.fr)

**Frédéric ALLARY**  
Responsable du service



## ATTENTION DÉMARCHAGE

Toute personne qui vient vous démarcher doit être porteur d'une attestation certifiée de la mairie.

Ci-contre, modèle.

Dans le cas contraire,  
Prévenez la police municipale !



Pour tout souci de voisinage, vous pouvez saisir le Conciliateur de justice sur rendez-vous :

Maison des sœurs  
7 Rue Henry de Bonnegarde  
57280 Maizières les Metz

Mme Britta Nadé  
Tél. 06 21 34 64 52

Courriel : [britta.nadeconciliateurdejustice.fr](mailto:britta.nadeconciliateurdejustice.fr)



## PANNEAU POCKET

La commune, adhérente au réseau Panneau Pocket, aimerait que chacun puisse avoir l'application, afin de pouvoir être informé en temps réel de toutes les actualités afférentes à la vie de notre village.

Application gratuite depuis son portable ou sa tablette.

Si vous constatez des comportements anormaux ou si vous souhaitez faire passer une information importante (non personnelle), vous pouvez contacter Jenny FABBRI au 06 30 14 37 99.





## ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024

### Comment voter en France ?

Les élections européennes auront lieu en France le **9 juin 2024**. Tout citoyen âgé d'au moins 18 ans et inscrit sur les listes électorales peut voter. Il est possible de voter par procuration ou depuis l'étranger si certaines conditions sont respectées.



### Combien de députés européens élisons-nous ?

81 députés européens seront élus en France en 2024, deux de plus que lors des élections de 2019. Au total, le Parlement européen comptera 720 membres, contre 705 actuellement.

### Comment les députés européens sont-ils élus ?

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour. La législation de l'UE garantit la représentation proportionnelle : cela veut dire que le nombre de sièges obtenus par chaque parti sur le nombre total de sièges de députés à élire dépend du nombre de suffrages recueillis par leur parti.

En France, les listes sont fermées, c'est-à-dire que les électeurs ne peuvent pas changer l'ordre des candidats sur les listes.



# NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS

## Des nouvelles règles de circulation dans la commune

- L'ensemble du village est passé à 30 km/h



Selon, que l'on pénètre dans la commune par une entrée ou une autre, il est probable que l'on ne parcourt qu'une distance d'environ 500m, de ce fait cette réglementation n'est pas très contraignante.

- Espace partagé à 20 km/h



Le passage rétréci rue Principale entre la rue de l'Église et la rue de l'École devient un espace partagé entre piétons, cyclistes et automobilistes, cette portion de route qui s'étend sur environ 50m est maintenant limitée à 20 km/h avec un sens prioritaire. Les véhicules venant d'Olgy et allant vers Metz sont prioritaires.

- Retournement chemin du Pignon



Deux places de stationnement y sont matérialisées, il est interdit de stationner en dehors de ces emplacements.

- Rue de l'École en sens unique



La rue passe en sens unique à partir du n°9, il ne sera plus possible de descendre cette rue que ce soit en voiture ou à vélo.

- Priorités



Un panneau « cédez-le-passage » est implanté devant la Mairie à l'angle de la rue Principale et la rue de l'École, de ce fait, les véhicules sortant de la rue de l'École sont prioritaires.

Quand vous circulez rue principale, ne pas oublier que les véhicules venant de votre droite sont prioritaires.

- Emplacement PMR



Un emplacement a été créé devant la Mairie à l'angle de la rue principale et la rue de l'École, il est donc réservé à cet effet.

# TRAVAUX

## Travaux réalisés sur 2023

Réalisation d'un pavage afin de permettre l'accès au terrain de jeux pour tous les utilisateurs PMR compris.

Réalisation d'une allée bitumée permettant d'accéder au cimetière par la rue du Lavoir.

Aménagement de la sortie chemin de la Croisette sur la route départementale.

### ● Travaux chemin du Pignon :

Enfouissement des réseaux secs, réfection de la voirie, remplacement des candélabres avec création d'une zone de retournement.

### ● Travaux rue de l'École :

Enfouissement des réseaux secs, réfection de la voirie, remplacement des candélabres avec création d'un place PMR au niveau de la Mairie.

### ● Travaux rue Principale

Enfouissement des réseaux secs, réfection de la voirie, remplacement des candélabres avec création d'ilots de stationnement.

Aménagement d'une nouvelle entrée côté Olgly permettant de supprimer la sortie du chemin de la Moselle sur la départementale et de sécuriser les utilisateurs de la voie verte. Le déplacement de l'entrée permet également de casser la vitesse des véhicules rentrants dans notre village.

Abattage d'un peuplier chemin de la croisette qui menaçait de tomber et d'endommager les habitations voisines. Travaux réalisés avec l'aide bénévole de Didier MAURICE.



Aire de jeux



Futur espace football

# TRAVAUX suite



Rue Principale



Nouveau carrefour de la rue Principale



Chemin du Pignon



Rue Principale



Croisement de la rue Principale et la rue de l'École



## Travaux projetés sur 2024

### ● Salle François Istria

Agrandissement de la salle de façon à y installer le club de musculation, réfection des toilettes extérieures et création de toilettes à l'intérieur du bâtiment, construction d'un espace de stockage dans la cour pour y entreposer les chaises et les tables, mises aux normes du tableau électrique, remplacement du système de chauffage et aménagement de la cuisine.

### ● Travaux Église

Mise en place de protection plexiglass sur les vitraux et réfection du portail d'entrée du cimetière.

### ● Terrain de jeux

Installation d'une table de ping-pong, fabrication et mises en place des bacs pour les jardins pédagogiques.

### ● Espace foot enfants

Création d'un espace réservé aux petits permettant de jouer au ballon en sécurité.

### ● Maison « PINCEMAILLE »

Recherche d'un architecte, réalisation des plans et dépôt du permis de construire pour un début de travaux dès 2025.

### ● Vidéoprotection

Mise en place de caméras de vidéo protection sur l'ensemble de la commune.

## Vigilance préventive

Sur l'année 2023 un certain nombre de cambriolages et dégradations de véhicules ont touché notre paisible village. Un couple a également été victime d'une agression au domicile suivi d'une extorsion de fond et vol de véhicule.

Il est important d'être attentif à tout comportement ou véhicule suspects et ne pas hésiter à prendre des photos, relever des immatriculations car lors de ces différents méfaits enregistrés, des témoins ont aperçu certaines choses mais n'ont pas eu la présence d'esprit de relever les éléments constatés.

Par exemple, un individu faisant semblant de chercher quelque chose, quelqu'un, mais qui, en fait, faisait le guet, pendant que ses complices procédaient à un cambriolage. (Ceci est arrivé cette année lors d'une tentative de cambriolage).

Une alarme qui sonne, pourquoi ne pas s'y intéresser ?

Vous partez en vacances ou pour quelques jours, prévenez vos voisins et les autorités compétentes grâce à l' « Opération Tranquillité Vacances ». Renseignez vous auprès de la police municipale, **contact voir page 15**.

Si nous sommes TOUS attentifs, nous nous protégerons mutuellement.

## REPAS DES ANCIENS

Le rendez-vous a été donné cette année au restaurant « Aux 3 capitaines » le vendredi 17 soir et samedi 18 novembre midi. Nous avons eut le plaisir de recevoir 95 convives sur les deux jours.

Pour vous, c'est la joie de partager un moment de rencontres, d'échanges et le plaisir de déguster un bon repas. Pour les élus, c'est la joie d'honorer les séniors de la commune de Malroy, de leur dire tout le respect et l'affection que nous leur portons.

Nous espérons vous revoir l'an prochain.



# FÊTE DES VOISINS

La Fête des voisins, c'est l'occasion de rencontrer des gens qu'on ne côtoie pas forcément beaucoup et qui pourtant vivent tout près de nous.

Car à l'origine de cet événement, il y a un bien triste constat : les Français ne connaissent plus leurs voisins. Alors à qui la faute ?

À l'urbanisation du territoire vitesse grand V qui concentre les personnes dans les villes où elles ne font que se croiser sans se regarder ?

À l'individualisme devenue une valeur de référence dans une société en perte de repères ?

Au peu de temps que l'on a « métro, boulot, dodo », qui nous empêche de nous rencontrer et de prendre le temps de parler ? Difficile à dire, c'est sans doute un peu de tout cela.

Mais les voisins du chemin de la Moselle ont voulu renouveler pour la 4<sup>e</sup> fois cette fête, et c'était encore un grand succès ! Toutes générations réunies autour d'un bon barbecue et de la musique pour le traditionnel concours blind test.

Nous invitons les habitants des autres quartiers à en faire de même.



# ASSOCIATIONS

## MAC by RAPH (muscultation)



Vous voulez garder la forme, le président du club ; Monsieur Christophe ZANNOL, vous guidera dans votre entraînement.

Rendez-vous à la salle des fêtes du village tous les lundis, mercredis et vendredis de 18 h à 21 h.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mme PELLERIN au 06.70.26.99.45 ou Mr ZANNOL au 06.08.23.31.47



## Comité de gestion de la salle F.ISTRIA

Les travaux de rénovation vont débuter dès ce début d'année 2024.

Agrandissement de la salle pour permettre de stocker plus facilement le matériel de muscultation, et ainsi pouvoir profiter de plus d'espace pour les évènements. La cuisine sera également refaite et ainsi permettre une meilleure circulation dans les espaces.

La location se fera uniquement en journée et sera toutefois prêtée gratuitement aux familles en cas de décès d'un habitant, et aux associations pour l'animation du village.

Personne à contacter : Monsieur Aloyse CAISSUTTI - Tél. 06 72 55 24 60

La salle pourra par la suite accueillir de nouvelles activités type cours de danse, activités manuelles, etc... Si vous êtes volontaires, tout projet peut être étudié en mairie.



# AS MALROY



Après avoir présidé l'AS Malroy avec succès pendant une décennie, Claude CABIROL a décidé de céder sa place à la relève, sans pour autant quitter définitivement son club de cœur. Nous tenons à le remercier chaleureusement pour son implication sans faille au sein de celui-ci.

Lors d'une assemblée extraordinaire en date du 14 avril 2023, un nouveau bureau a été élu comme suit :

- Yohan POTRON & Baptiste REMY : Co-Présidents
- Jérémy BARDIN : Trésorier
- Mathieu FABBRI : Trésorier adjoint
- Nicolas MAUVE : Secrétaire
- Mamby KEITA : Secrétaire adjoint



Cette nouvelle équipe dirigeante souhaite faire perdurer la belle dynamique de l'AS Malroy. Pour cette saison 2023/2024, le club comptabilise un effectif de 64 licenciés dont 10 dirigeants, 30 séniors et 24 jeunes.

Deux équipes séniors (Equipe A & B) et trois équipes jeunes (deux U8/U9 et une U10/U11) ont pu être ainsi formées.

Une entente sportive avec l'US Argancy a été nécessaire pour engager l'équipe B et l'équipe U10/U11 en compétition. Nous remercions le club voisin pour ce projet commun et le prêt de leurs installations.

Coachée par Jonathan BEYE, l'équipe A est actuellement à la 8<sup>ème</sup> place du championnat de 3<sup>ème</sup> division. Grâce à une motivation sans faille des joueurs, le maintien devrait être assuré dans les prochains matchs.

Pour cette 3<sup>ème</sup> saison, les « Jeunes » continuent à progresser sur les terrains grâce à l'aide des 3 coachs : Mathieu FABBRI, Cédric BONFIGLIO et David MUSIALEK.

Quelques séances d'entraînement auront lieu en gymnase durant l'hiver.

L'AS Malroy a de nouveau la chance de pouvoir accueillir cette saison deux plateaux à domicile, durant lesquels des petits matchs « Jeunes » auront lieu. Venez nombreux les observer, c'est vraiment plaisant à voir !





## AS MALROY suite



L'ASM manquait cruellement d'un arbitre depuis plusieurs années. La délivrance a été apportée par Michaël BOURG qui a obtenu son diplôme d'arbitre officiel de football. Ainsi, le club sera libéré de toutes pénalités financières pour la prochaine saison. Merci à lui pour son engagement.



### Voici un petit résumé des diverses manifestations organisées

#### par l'AS Malroy :

- Comme de nombreuses années, l'AS Malroy a collaboré avec La Maria Polite pour la tenue des deux manifestations majeures du village (brocante & fête patronale)
- La fête du foot a eu lieu le 17 juin 2023 au stade municipal. Elle a permis aux jeunes et aux séniors de tous se retrouver pour clôturer cette saison 2022/2023.

Le programme de cette journée ensoleillée a su ravir les nombreux participants : jeux pour enfants, matchs parents/enfants, rafraichissement & restauration...

La prochaine fête du foot aura lieu le 22 juin 2024, date à laquelle le club souhaite renommer le stade municipal au nom de « Jean-Luc Mauve ».

- Le 2 juillet 2023, l'ASM a organisé le traditionnel tournoi de Pétanque à Argancy, qui est ouvert à tous les habitants de Malroy et leurs proches. Plus d'une centaine de joueurs ainsi qu'une météo favorable ont permis le succès ce rendez-vous annuel.
- Le 20 décembre 2023, l'ASM a voulu récompenser les jeunes joueurs pour leur assiduité aux entraînements et plateaux en leur offrant un petit goûter. S'en est suivie une distribution d'un sachet de chocolats et d'une serviette de bain floquée « AS Malroy » pour chaque licencié Jeune.

**Le comité de l'AS Malroy transmet ses meilleurs vœux pour l'année 2024 à tous ses sponsors ainsi qu'à ses bénévoles et sympathisants.**



# AS MALROY suite



## Fête du foot le 17 juin 2023



## Pétanque 02/07/2023



## Visite de Grayou pour les U10/U11 entente US ARGANCY/AS MALROY

## Noël des jeunes 20/12/2023



# LES HEURES D'AMITIÉ

Le club a repris ses activités le 14 Septembre 2023 après 2 mois de fermeture. Nous avons retrouvé tous nos adhérents , toujours aussi fidèles.

La saison a débuté par l'assemblée générale . Pas de changement au sein du comité. Toutefois, nous avons décidé de changer le nom du club par « LES HEURES D'AMITIÉ » car des personnes étaient réticentes à s'inscrire pensant que le club regroupait uniquement des personnes très âgées.

Réunion tous les jeudis de 14 H à 18 H ou plus.

Notre club compte désormais 25 adhérents très fidèles.

Nous avons décidé de ne plus participer à la brocante.

Nous resterons fidèles à la fête patronale. Participerons à la Saint Nicolas en offrant des brioches et des friandises aux enfants et petits enfants des adhérents de notre club.

Nous souhaitons refaire un après midi carnaval avec les enfants du village.

Nous avons organisé les anniversaires de Georgette BOULANGER, Ginette DEDON et Lucienne MAURICE pour leurs 90 Ans (voir articles pages suivantes). La municipalité a participé à cette organisation ainsi que les familles respectives. Ce fut trois bels après-midi.

Avec la fédération des séniors, nous avons été visité les Salines Royales à Dieuze. Nous avons rejoint le club de Noisseville pour visiter une cave en Champagne suivi d'une mini croisière sur la Marne, visite de Hoerdt où nous avons dégusté de délicieuses asperges.

En ce qui concerne la couture, pour celles qui veulent apprendre, les formations se feront désormais uniquement sur rendez-vous.

Nous avons repris nos anciennes habitudes, organisé le beaujolais.

Une exposition de nos décors a été faite le 9 novembre avec ouverture au public. Au cours de cet après midi une nouvelle adhérente est venue s'inscrire. Nous la remercions.

Comme chaque année, pour la Saint Nicolas, chaque adhérent a reçu un chocolat.

Nous préparons notre repas de Noël qui aura lieu au Restaurant des 3 Capitaines suivi par des jeux.

Nous vous rappelons qu'aucune adhésion n'est obligatoire. Venez passer un après midi avec nous et le goûter vous sera offert.

**Nous vous adressons tous nos meilleurs vœux pour 2024.**

# LES HEURES D'AMITIÉ suite



# LES HEURES D'AMITIÉ suite



# LES HEURES D'AMITIÉ suite

## Les 90 ans de Georgette BOULANGER

Les Heures d'Amitié a décidé de fêter les 90 ans de ses adhérents. A cette occasion, Georgette BOULANGER a convié sa famille.

La municipalité a participé à ce bon moment de convivialité .

Georgette est née le 18 Janvier 1933 à Vallières. Elle a vécu à Saint Julien les Metz jusqu'en novembre 1940 puis est partie pour le Lot et Garonne. En 1945 retour à St. Julien jusqu'en 1961, année de son mariage.

En 1967, elle est venue habiter avec son mari ; Jacques Boulanger, à Malroy. Ils ont élevé 4 enfants (2 garçons et 2 filles) et ont la joie d'avoir 9 petits enfants.

Georgette était employée à la Banque Populaire de Lorraine en qualité de secrétaire et c'est là qu'elle a rencontré son mari.

Georgette aime le cinéma, la musique, les chansons et tous les jeudis se rendre au club des Aînés pour passer de bons moments entourée de ses amis.

Nous lui souhaitons de profiter encore de bons moments.



# LES HEURES D'AMITIÉ suite

## Les 90 ans de Ginette DEDON

Madame DEDON ne pouvant plus se rendre au Club, monsieur le Maire accompagné de la présidente du club ; Madame Anne Schmitt, se sont donc rendus à son domicile.



Ginette est née le 4 Février 1933 à ARGANCY. Elle s'est mariée avec Marius DEDON le 11 Octobre 1955 à ARGANCY. Ils sont venus s'installer à MALROY en 1958. Elle était employée de bureau dans une agence immobilière. Elle aime les réunions avec sa famille, ses amis et adore marcher. Elle aimait se rendre au club chaque semaine pour jouer au scrabble.

---

## Les 90 ans de Lucienne MAURICE



Les Heures d'Amitié a également organisé l'anniversaire de Lucienne en accord avec sa famille et la municipalité.

Lucienne est née le 20 Avril 1933 à PONTIGNY dans une famille paysanne. Elle est la 2<sup>ème</sup> d'une fratrie de 5 enfants. Son enfance a été bouleversée par la guerre ; à l'âge de 6 ans elle a été expulsée en Aveyron à St. Geniez d'Olt avec toute sa famille et à 12 ans elle a regagné Pontigny.

Après le certificat d'études en poche, elle a arrêté ses études pour aider ses parents à la ferme.

Grace à la tradition du 1<sup>er</sup> Mai, elle a rencontré l'Amour de sa vie en cueillant du muguet.

Un an après elle se mariait avec Amédée MAURICE . Pendant cette union, elle a eu 3 enfants.

C'est une fervente du club, et elle adore jouer au Rummikub.

# LA MARIA POLITE



Le 14 janvier 2023 avait lieu l'assemblée générale de l'association avec l'élection d'un nouveau bureau.

- Jenny FABBRI a repris le poste de Nicole MAUVE à la présidence.
- Baptiste REMY au poste de vice président.
- Charlotte ALBERT succède à sa maman Marie-Pierre REMY au poste de trésorière.
- Philippe LIBAUD garde son poste de trésorier adjoint.
- Amandine MONCHIERI succède à Anne SCHMITT au poste de secrétaire.
- Claire MAURICE au poste de secrétaire adjointe.



Suite à cet nouvel élan, le carnaval a été une belle réussite puisque une trentaine d'enfants ont pu participer à l'évènement.

Le défilé avait lieu dans les rues du village sur le char prêté par Christian REMY et conduit par Thierry MAURICE. Un goûter festif à la salle des fêtes et des animations ont pu être proposés par les mamans bénévoles.



## LA MARIA POLITE suite

La célèbre brocante de Malroy avait lieu cette année le dimanche 12 mai. Malgré un temps incertain nous avons pu avoir la surprise d'un grand et beau soleil.

Une centaine d'exposants venus de toute la lorraine et de nombreux habitants du village étaient inscrits.

Grâce à ses fidèles bénévoles, l'association a remporté un franc succès à la restauration, où foule attendait pour déguster nos délicieuses frites.



Le 24 & 25 septembre c'était le rendez-vous à ne pas manquer !

L'inauguration de la fête patronale par la Mairie était le samedi après-midi, et Corentin et FLavien ; les DJ, étaient présents le soir pour ambiancer les plus jeunes.

Le dimanche dès 11 h ; sortie de la messe Saint Maurice, les festivités ont pu continuer jusqu'au soir avec un orchestre musical, groupe M ROAD.

Sur les deux journées ; pêche aux canards, château gonflable, tir au but, jeu de gladiateurs, tir à l'arc, et le traditionnel jeu de quilles ont pu amuser les plus grands comme les plus petits.

Vous étiez nombreux à avoir dégusté notre steak mariné et à voter son renouvellement pour l'année prochaine. L'As Malroy, quant à eux ont tenu avec professionnalisme la buvette.



# LA MARIA POLITE suite

## FÊTE DE L'ÉTÉ

Cette journée du 9 juillet 2023 était dédiée aux habitants ; comme une fête des voisins géante ! Aller à l'encontre des autres villageois et passer une belle journée de partage et de convivialité.

L'association avait mis en place une tonnelle avec tables et bancs, et un barbecue afin que chacun puisse s'y installer et faire cuire sa viande.

Un château gonflable était présent et Thierry Maurice avait installé une mangeoire agricole remplie d'eau pour le plus grand amusement des enfants !

Malgré une petite averse, la journée s'est déroulée à merveille, même si nous pensions avoir plus de monde.

Petit souci pour l'organisation, nous avons demandé à ce que chacun ramène son repas, peut être était-ce cela qui n'a donné l'envie aux habitants de venir à notre rencontre ? Nous allons proposer à la prochaine réunion une autre organisation afin de permettre aux habitants de venir passer un bon moment sans être contraint à se déplacer les bras chargés.

Merci à tous les présents ce jour là.



## HALLOWEEN



### Un bonbon ou un sort ?

Les petits monstres étaient de nouveau au rendez-vous cette année pour venir kidnapper les friandises qui attendaient bien sagement chez les habitants.

Ils se sont tous rejoints place de l'Église ce 31 octobre 2023, et ils étaient nombreux à avoir joué le jeu en étant vêtu de leurs plus horribles déguisements.

Merci aux habitants pour leur générosité car plus de 15 kg ont été récoltés ! Nous avons même pu encore en faire profiter les enfants à la Saint Nicolas avec la mise en place d'un « Candy bar ».

## LA MARIA POLITE suite

Dimanche 3 décembre, c'était la visite du Grand Patron des écoliers !

La journée a débuté par un spectacle de magie, suivi d'un chant et musique des enfants pour la venue du Saint Nicolas et du Père Fouettard, qui ont remis un sachet de friandises.

Les sachets étaient offerts par la mairie aux enfants qui étaient préalablement inscrits. La fête s'est terminée par un goûter confectionné par les parents et villageois.

Cet évènement était magique et nous avons hâte de revoir notre beau binôme !  
Merci à tous d'être venus et un grand merci à la Mairie et à l'association « Les Heures d'Amitié » pour l'aide au financement du spectacle.



# LA MARIA POLITE suite

## POP ENGLISH

Depuis la rentrée de Septembre, l'association « La Maria Polite » a renouvelé le partenariat mis en place avec l'association Pop English.

L'accueil des enfants se fait à l'espace bibliothèque de la mairie, actuellement 35 enfants y sont inscrits.

Apprendre l'anglais devient ludique grâce à un support pédagogique exclusif !



**Tous les mercredis (hors vacances scolaires)**

De 16h00 à 16h45 pour les 3-5 ans

De 16h45 à 17h30 pour les 5-7 ans

De 17h30 à 18h30 Cambridge Starters 8-11 ans

Renseignements : 03.87.75.41.18 ou [secretariat57@popenglish.com](mailto:secretariat57@popenglish.com)



Le comité de La Maria Polite transmet ses meilleurs vœux pour l'année 2024 à tous ses membres, bénévoles et sympathisants.



# ÉCOLE DE LA FONTAINE



La rentrée des classes était le lundi 4 septembre 2024.  
Une rentrée scolaire avec un effectif de 174 élèves dont 13 de Malroy.

## CLASSES MATERNELLES



Maternelle 1  
Mme Aurélie HANSCH et  
Christine DESGORCES  
avec Laura NOIRE ATSEM



Maternelle 2  
Mme Laurence VIDAL  
avec Geraldine HABARE ATSEM



Maternelle 3  
Classe de Célia MAIRE  
avec Karine GUISE AESH

# CLASSES ÉLÉMENTAIRES



CP CE1 classe de Valérie JAGER  
Directrice avec Sonia LARBI AESH



CP CE1 classe de Séverine  
VUILLAUME



CE2 CM1 CM2 classe d'Aline  
PESANT avec Karine RYCKELYNCK  
AESH



CE2 CM1 CM2 classe d'Angélique  
BRAS

# PÉRISCOLAIRE

Le périscolaire accueille une quinzaine d'enfants les matins et dépasse les 100 enfants à midi et une quarantaine le soir. Pendant les vacances scolaire, le centre aéré est limité à 40 enfants.

## L'équipe périscolaire:

Caroline : directrice

Amandine: directrice adjointe

Grace, Jean et Karine : animateurs et animatrices

Cendrine, Géraldine, Josette, Laura : les ATSEM

Peggy et Pari: agent de service et aide cuisine

En 2023, Caroline et Amandine ont obtenu leur diplôme (bpjeps loisirs tous publics et bafa), Peggy a suivi la formation HACCP.

## Les manifestations:

Comme l'année dernière, le périscolaire organise ses deux marchés annuels (marché de Noël et marché de Printemps) et une fête de fin d'année scolaire.

D'autres animations étaient organisées durant cette année scolaire :

- La magie (alsh de la Toussaint avec spectacle)
- 2 e participation au concours "Moselle durable à l'école"
- Jardin pédagogique
- Sortie et nuité camping en juillet 2024
- Danse, du théâtre, du sport, art,...

Et nous fêtons tous les anniversaires chaque fin de mois.

Contact : [periscolairefaily@orange.fr](mailto:periscolairefaily@orange.fr)

